

ACTUALITES – février 2023

Caisse de pension Valora: Informations du Conseil de fondation

Nous avons le plaisir de vous informer des décisions suivantes du Conseil de fondation de la Caisse de pension Valora.

Taux d'intérêt des assurés actifs pour 2022

- Nous avons le plaisir de vous annoncer que le Conseil de fondation, malgré les rendements de placement négatifs, a décidé à l'unanimité de verser des intérêts de **1.5 %** sur le capital d'épargne des assurés actifs au sein de la CP Valora fin 2022.
- Par rapport au taux d'intérêt minimal LPP 2022 de 1.0 % cela correspond à un taux plus élevé, de 0.5 %.

Nouveaux membres au sein du Conseil de fondation et comité de placement

Le Conseil de fondation souhaite la bienvenue aux nouveaux membres suivants:

- **Annette Carrer-Martin** (Head of Investor Relations, Valora) et **Nicole Charrière Roos** (Group Finance Director, Selecta) en tant que représentantes des employeurs au sein du Conseil de fondation
- **Oliver Trüssel** (Head Betreibermodelle, Valora) en tant que représentant des salariés au sein du Conseil de fondation
- **Michel Geiger** (Treasury Manager, Valora) en tant que représentant des salariés au sein du comité de placement

Nous félicitons les nouveaux membres pour leur élection et leur souhaitons beaucoup de joie dans leurs nouvelles fonctions.

Adaptations des rentes

- Les prestations de rente en cours ne seront pas augmentées pour l'année 2023.
- Une adaptation n'est pas possible compte tenu des moyens financiers. Par ailleurs, depuis des années, il existe des arriérés d'intérêts des capitaux de prévoyance des assurés actifs par rapport aux bénéficiaires de rentes.

L'équipe de la Caisse de pension Valora est à votre disposition pour toutes demandes de précisions. Vous pouvez la joindre par téléphone (+41 61 467 20 20) ou mail (pensionskasse@valora.com).

Le Conseil de fondation et l'équipe de la Caisse de pension Valora présentent à tous les assurés et bénéficiaires de rentes une excellente année 2023 et les remercient de la confiance qu'ils leur ont accordée.